

Bulletin  
d'informations  
municipales

Juillet  
2019

## Vivre à Belle-Isle



VILLAGES ÉTAPES  
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



En début d'année 2019, le Président de la République, Emmanuel MACRON a rencontré les maires et des élus locaux du département à SAINT BRIEUC. Cette reprise du dialogue avec les élus ruraux pendant une matinée a été l'occasion d'évoquer les problèmes du quotidien que nous rencontrons. Cet échange s'est déroulé de façon très franche et très cordiale, même si beaucoup de questions n'ont pas eu de réponses.

A Belle Isle en Terre, après un vote à l'unanimité du budget communal 2019, beaucoup de dossiers sont à l'étude.

En voici quelques uns : l'église, les éboulements de la falaise rue du Guic, l'informatique de l'école Paul Mahé, l'étude énergétique de la salle polyvalente, le programme de voirie, les ralentisseurs à Loguellaou.

L'été arrive et beaucoup de festivités sont aussi prévues dans notre cité, comme chaque année.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous, de bonnes vacances.

François LE MARREC, Maire

## Compte-rendu des conseils municipaux

### Conseil municipal du 26 novembre 2018

#### • Détermination de la redevance eau

Cf tableaux ci-dessous pour la détermination de la redevance eau en fonction de la consommation annuelle et du diamètre du compteur

Eau	
Prix du m <sup>3</sup>	
Tranche	Tarif
0 - 100	0.446 €
101 - 500	0.601 €
501 - 1000	0.412 €
1001 - 2000	0.264 €
2001 - 6000	0.198 €
Au-delà de 6001	0.136 €

Eau	
Diamètre compteur en mm	Tarif
15	47.87 €
20	47.87 €
30	64.34 €
40	97.30 €
50	212.66 €

Assainissement
Part fixe :
4.08 €
Part proportionnelle :
Indexée sur la consommation en eau soit 0.384 € / m <sup>3</sup>

#### • Tarifs 2019 des concessions au cimetière et au columbarium

### Conseil municipal du 29 janvier 2019

- **Projet d'exploitation d'un parc de 2 éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Gurunhuel.**
- **Taxe de séjour 2019.**
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.**

## Conseil municipal du 21 mars 2019

- Election d'un nouvel adjoint suite à la démission de Mme LUCAS Adjoint.
- Approbation des comptes de gestion
- Approbation des Comptes Administratifs
- Vote des Taux d'imposition  
Taxe d'Habitation 17.76 %, Taxe Foncière (bâti) 24 %, Taxe Foncière (non-bâti) 70.49 %
- Audit énergétique de la salle polyvalente
- Installation d'un pare ballons au stade

## Conseil municipal du 11 avril 2019

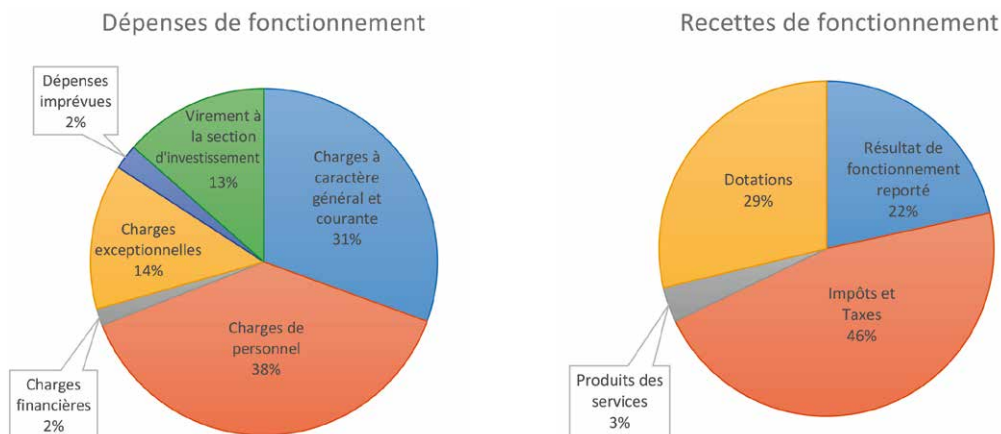
- Vote du budget Primitif 2019
- Modification de la composition Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles

# Le budget 2019

Le budget 2019 a été voté au Conseil municipal du 11 avril dernier.

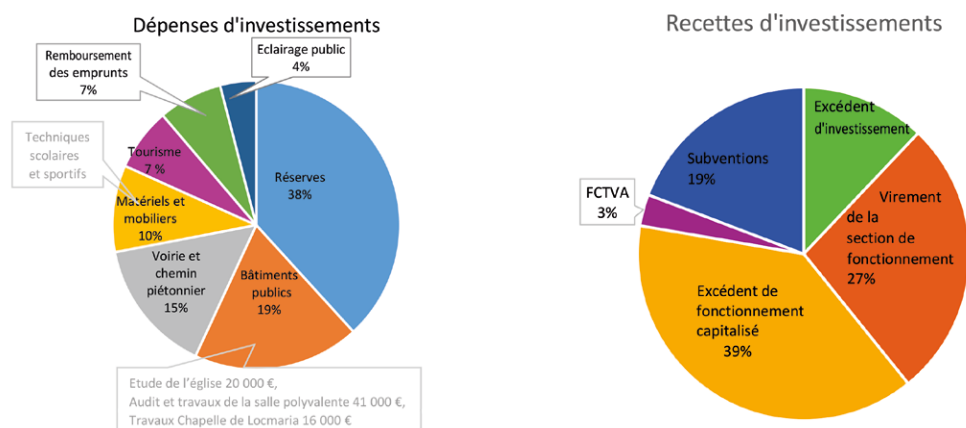
**Le budget de fonctionnement** : 1 194 172.52 €

Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures.



**Le budget d'investissement** : 660 903.37 €

Cette section comprend les acquisitions (matériels techniques, informatique école...) et des travaux (église, salle polyvalente, voirie) qui augmentent le patrimoine de la commune.



# Travaux

Les travaux de la salle du conseil municipal de la mairie sont terminés. Après l'isolation, le plafond, les murs, Monsieur LE BRETON artisan à Pédervec a poncé et vitrifié le sol.

L'intervention a coûté 1 632 €.



L'ancien local de la perception a été rénové afin d'accueillir un médecin. Les peintures ont été refaites et les sols recouverts d'un revêtement plastifié.

Le Docteur de MALLMANN commencera les consultations le lundi 15 juillet.

Horaires du cabinet :

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi :**

- Matin : consultations libres de 9h00 à 11h30
- Après-midi : sur rendez-vous

**Vendredi**

- Matin : sur rendez-vous

Téléphone : **02 96 40 25 80**



A la résidence du Prat Elès (anciennement SOLABEL), 8 pavillons (2 T2 et 6 T4) ont été construits par Côtes d'Armor Habitat. La viabilisation, les réseaux et la voirie étaient à la charge de la commune.

L'opération est terminée, les 8 logements sont loués. Les dépenses de cette opération sont de 235 000 €, Côtes d'Armor Habitat versera 40 000 € à la commune.



Après avoir fait un 1<sup>er</sup> diagnostic sur l'état de l'église, par un architecte du CAUE, l'ordre nous a été donné, par la Sous-Préfecture, de fermer l'église, d'en interdire l'accès et de mettre en place un périmètre de sécurité.

Depuis, nous avons lancé un appel d'offres et désigné un architecte. Nous avons retenu Mme LE BEC pour faire ce travail. Après les différents diagnostics, nous aurons un estimatif du coût des travaux, travaux qui devront être programmés, sur plusieurs années, par ordre de priorités.

**Nous sommes à la recherche d'anciennes photos de l'église, si vous en possédez merci de les déposer en mairie et nous les scannerons.**



Le CMJ a organisé une chasse à l'œuf le samedi après-midi du week-end de Pâques. Elle a remporté un vif succès car 65 enfants âgés de 2 à 15 ans répartis en trois catégories y ont participé.

Le principe était le même que les autres années c'est-à-dire avec des bouchons plastiques en guise d'œufs qui permettaient à l'enfant qui en avait le plus de remporter le plus gros œuf en chocolat de sa tranche d'âge.

## Des employés communaux à l'honneur

Josiane CONNAN et Jacques LE DU se sont vus décerner une médaille d'honneur communale du travail, bien méritée.

Josiane pour 20 années de travail au service scolaire et Jacques pour 30 années de travail au service espaces verts.



## Nouvelle installation



### ELM

En septembre dernier, Edern LE MOAL a ouvert son dépôt sur la zone de Kerbol. Spécialisé dans la maçonnerie de la pierre, Edern et son apprenti vous proposent tous travaux de maçonnerie, rénovation, démolition, terrassement, muret, construction neuve.

Téléphone : 06 75 08 20 93

## Mise à l'honneur des bébés



La municipalité a célébré les 11 enfants nés dans la commune entre le 1<sup>er</sup> mai 2018 et le 30 avril 2019 :

Un kit empreinte a été remis à chaque bébé, ainsi qu'une rose à leur maman.

# Animations

## Le Trio GUILLERM



L'association Dastum Bro-Dreger qui s'occupe de la valorisation du patrimoine oral du Trégor-Goëlo depuis plus de 40 ans a amorcé un travail de valorisation sur une ancienne figure belliloise, M Jean-Vincent Guillerm. Ce travail va donner suite à une série d'animations à Belle Isle et en Bretagne en 2019-2020.

Jean Guillerm est né en 1857 et décédé en 1922 à Belle-Isle-en-Terre. Si son métier principal est menuisier, la musique prend une place importante dans sa vie. Après le décès de sa petite fille en 2006 on retrouvera dans la maison familiale un violon, deux clarinettes et un hautbois musette. Il était également tambour de ville et le chef de la musique municipale depuis les années 1880 jusqu'à son décès en 1922. Les aléas de la vie, notamment la grande guerre, l'amèneront à faire d'autres petits métiers dont celui de responsable de la balance municipale.

Mais Jean Guillerm est surtout connu comme étant probablement le premier joueur de cornemuse écossaise en Bretagne.

Pendant près de 50 ans, musicien ou sonneur à la clarinette ou à la cornemuse Jean Guillerm est l'animateur de toutes les fêtes communales, mariages et pardons de Belle-Isle à Lannion.

L'équipe de Dastum Tregor remercie Denis et Véronique Cornec pour leur don sans lequel ce travail de mémoire n'aurait pas été possible.

Informations pratiques

**Exposition à la mairie du 27 septembre au 03 novembre 2019.**

Une conférence, aura lieu dans ce cadre, animée par M Bernard Lasbleiz et Kristian Morvan.

Un fest-noz hommage aura lieu à la salle des fêtes de Belle Isle le samedi 02 novembre avec notamment Molard-Berthou, Trio Malrieu-Urvoy-Volson, Enora et Philippe Morice, Trio Messenger, Le Bris-Macé, l'orchestre à vent du Trégor, Sandie et Guillaume

## Concert de GOSPEL

### NEW GOSPEL FAMILY LA TOURNEE DU 1000<sup>ème</sup> CONCERT !

Créé en 2001, NEW GOSPEL FAMILY a une histoire bien remplie avec déjà plus de 1000 concerts dont 3 à l'Olympia et 4 au Zénith de Paris. Avec 60 passages sur les chaînes TV (TF1, France 2...), NEW GOSPEL FAMILY a acquis une grande notoriété qui dépasse nos frontières françaises.



Par ses chants américains, français et africains, NEW GOSPEL FAMILY entraîne son public dans un enchaînement de mélodies et de rythmes qui ne laisse pas insensible. NEW GOSPEL FAMILY aborde les grands traditionnels, le gospel old school, le gospel africain, le gospel urbain et même le gospel électro. Le concert est un vrai moment d'échanges entre NEW GOSPEL FAMILY et son public, cela au travers des chants, des danses, des moments de joie et d'émotions...

**Concert à la salle polyvalente  
de BELLE ISLE EN TERRE,  
le dimanche 11 août 2019.**



## Informations diverses

### Pesticides : tous concernés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les pesticides chimiques de jardin sont interdits de vente, de détention et d'utilisation par les particuliers et jardiniers amateurs (Loi Labbé).

Plusieurs solutions alternatives s'offrent à vous :

- Utilisation du pousse-pousse outil écologique pour désherber vos allées qu'elles soient gravillonnées ou sablées.
- Paillage des massifs (organique de préférence : cosse de sarrasin, paille de lin, paille de chanvre, feuilles mortes...)
- Utilisation de plantes couvre-sol (sedums...)
- Fleurissement des pieds de murs et façades (semis de graines) pour camoufler les herbes « indésirables »
- Proscription de certains aménagements type bordure.

Concernant le désherbage dit « maison » (gros sel, vinaigre, javel, bicarbonate...), ces produits ne présentent pas d'Autorisation de Mise sur le Marché, il est donc strictement interdit de les utiliser en tant qu'herbicides. De plus, la nature les dégrade difficilement.

## Les enfants à la découverte du patrimoine naturel

### Fabrication des hôtels à insectes

Jakez et Patrice de l'association War dro an Natur sont venus à l'école nous apprendre à fabriquer un hôtel à insectes. Ils nous ont d'abord expliqué l'importance des insectes et leur rôle dans la nature. Puis nous avons fait plusieurs groupes.



Des élèves ont divisé la caisse en bois en 5 parties à l'aide d'étagères fixées avec des clous. Pendant ce temps, certains coupaient des tiges de bambou, toutes de la même longueur, d'autres faisaient des trous à la perceuse dans des bûches de bois. Pour fixer les différents matériaux, un dernier groupe fabriquait une espèce de colle à base d'argile et d'eau de pluie, pâte qui tapisse le fond de la caisse.

Puis, tous les élèves ont rempli l'hôtel à insectes : pommes de pin protégées par un grillage, bûches percées, tiges de bambou, paille recouverte de lattes en bois, pot de fleurs et morceaux de brique permettront d'abriter abeilles solitaires, coccinelles, papillons,... Ensuite, Patrice a couvert le toit d'ardoises.

Quelques jours plus tard, nous sommes allés installer l'hôtel à insectes aux Papeteries Vallée avec Jakez, Patrice et M. Gouzouguen, président de l'APE, qui avait eu la gentillesse de fabriquer un panneau en forme de parchemin précisant que nous avons fabriqué cet hôtel.

Après cette expérience, nous avons décidé de construire nous-mêmes d'autres hôtels à insectes. Nous avons apporté à l'école les mêmes matériaux et nos propres outils puis nous en avons fabriqué 4.

Grâce à M. Gouzouguen qui a réalisé le toit en bois et M. Quelenn, grand-père d'un élève de notre classe, qui a effectué la couverture en ardoises, nos hôtels à insectes ont pu être achevés. Ensuite, avec M. Gouzouguen et M. Quelenn, nous nous sommes rendus dans les Jardins du Guer, derrière le château où Jacques Le Du, le jardinier de la commune, nous a aidés à les installer.

### Greffage des pommiers

Cette année, en CE1/CE2, notre projet en sciences concerne la protection et le développement de la biodiversité. Ainsi, après avoir réalisé des hôtels à insectes, nous avons créé un verger près de l'école.



Pour cela, Jean Carluer, spécialiste du greffage sur table, et Jacques Le Du, jardinier de la commune, nous ont apporté une aide précieuse.

Tout d'abord, Jean nous a expliqué ce qu'était une greffe, pas seulement de pommiers, mais aussi d'organes. Il nous a donné des exemples pour nous montrer que l'on pouvait greffer des arbres mais aussi des humains.

Ensuite, Jacques est arrivé dans notre classe avec des greffons qu'il avait cueillis sur les pommiers du verger communal.

Par groupe de 3, nous avons rejoint Jean et Jacques devant la table sur laquelle on devait greffer.

On a d'abord choisi la variété de greffon que l'on voulait utiliser (Reine des reinettes, Reinette d'Armorique, Reinette de Lorient, Boskoop jaune ou Boskoop rouge) et le porte-greffe que Jean et Jacques ont fendu avec un canif car nous avions trop peur de nous couper les doigts.

Puis, nous avons taillé le greffon en pointe et nous l'avons introduit dans le porte-greffe. Nous avons serré le greffon dans le porte-greffe avec du raphia et nous avons ajouté du mastic tout autour ainsi qu'en haut du greffon pour le protéger des intempéries.

Ensuite, au pied du porte-greffe, nous avons fixé une étiquette avec notre prénom et le nom de la variété de pomme choisie.

Enfin, nous avons enfilé nos bottes et nous sommes allés dans le jardin près de l'école. Jacques avait préparé le terrain et fixé un cordeau pour faire une ligne droite et, chacun notre tour, nous avons mis nos plants en terre.

Dans 2 ou 3 ans, lorsque notre plant sera devenu un pommier, avant de quitter l'école pour rejoindre le collège, nous récupérerons notre arbre et nous le planterons dans notre jardin pour qu'il continue de grandir avec nous.

La classe de CE1/CE2

## Été 2019 – Stages de pêche à la truite sur le Léguer

Public « jeunes » 12 à 18 ans

L'AAPPMA « Le Léguer » et la Fédération de Pêche 22 proposent deux stages permettant une découverte complète de deux techniques :



- Pêche à la mouche : 29 juin après-midi, 3 juillet toute la journée et 6 juillet après-midi
- Pêche aux leurres artificiels : 17 août après-midi, 19 août toute la journée et 20 août après-midi

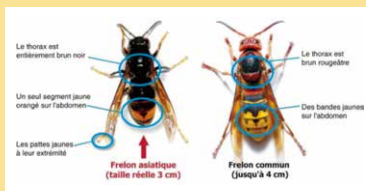
Encadrement par animateur diplômé et membres de l'association.

Coût 35 € pour le stage de votre choix (comprenant les trois dates).

Inscriptions au 02 96 50 60 04 ou sur internet [www.maisonpechenature.com](http://www.maisonpechenature.com)

## Les frelons asiatiques

Arrivé en France en 2004, le Frelon Asiatique s'y est acclimaté et s'y est fortement développé depuis. La Bretagne doit aujourd'hui faire face à la propagation de cette espèce, classée « espèce exotique envahissante et nuisible ». En effet, elle constitue une menace importante pour la biodiversité et pour l'apiculture et peut s'avérer dangereuse pour l'homme.



C'est pourquoi, il est important de détruire les nids de frelons asiatiques.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, prévenez la mairie de la présence du nid pour que nous puissions faire intervenir un prestataire.

Type d'intervention	Contribution GP3A	Contribution commune	Part à la charge du propriétaire (domaine privé)
Intervention sur nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm)	20 €/nid	20 €	Solde
Intervention sur nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm)	40 €/nid	40 €	Solde

# Manifestations de Juillet à Décembre 2019

Mardi 16  
Samedi 20

Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma  
Jeux pour enfants – Comité des Fêtes et Conseil Municipal Jeunes  
Concours de boules – Comité des Fêtes – Jardins du Guer  
Moules Frites – Comité des Fêtes - derrière la Mairie  
Retraite aux Flambeaux – Feu d'Artifice – Comité des Fêtes  
Vide grenier – Comité des Fêtes – Salle polyvalente  
Concours de boules – Comité des Fêtes – Jardins du Guer

Juillet

Dimanche 21  
Lundi 22

Jeudi 1<sup>er</sup>  
Vendredi 2  
Dimanche 11  
Mercredi 15  
Dimanche 18  
Mardi 20  
Samedi 31

Course cycliste internationale féminines – Kreiz Breizh Elites  
Départ de la course en Ligne : Belle Isle en Terre - Ploumagoar  
Concert Gospel – Salle polyvalente  
Fêtes de Loguellaou – palets et concours de boules  
Visite « sur les traces de Lady Mond » - Fête du Léguer  
Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma  
Fête de la Chapelle du Bois – concours de boules

Août

Dimanche 1<sup>er</sup>  
Lundi 2

Fêtes de la Chapelle du Bois – concours de boules - cochon Grillé  
Fêtes de la Chapelle du bois – concours de palets le matin  
– concours de boules après midi – omelette frites  
Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma  
Fashion Week – Graet Gan An Dorn – salle polyvalente  
Fashion Week – Graet Gan An Dorn – salle polyvalente  
Exposition « Jean Vincent Guillerm » - à la mairie

Septembre

Mardi 17  
Samedi 21  
Dimanche 22  
Du 27 septembre  
au 2 novembre

Vendredi 4  
Samedi 5  
Mardi 15  
En octobre

Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières  
Festival de Blues - association Blues des 2 Rivières  
Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma  
Plat à emporter – Handball Club (sur commande)

Octobre

Samedi 2  
Mardi 19

Fest-noz en hommage à Jean Vincent Guillerm – salle polyvalente  
Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma  
Opération vente de sapins de Noël – APE Bouge Ta Skol

Novembre

Dimanche 1<sup>er</sup>

Marché de Noël – Halles  
Fête des graines – Eau et Rivières de Bretagne- Castel Mond  
Vide grenier – Handball Club Belle Isle / Plounévez  
Veillée - Veillées Belliloises – salle de cinéma

Décembre

Mardi 17

## Etat civil

### Ils nous ont quittés :

- Jean ALEXANDRE
- Marcelle LESCOP née CORBEILLE
- Vincent CAILLET
- Geneviève VUADELLE née MAHAUT
- Louis LE MARTIN
- Valérie QUENTIN
- Jean COATANTIEC



### Bonjour les bébés :

- Mona HEWING
- Maëlle HERVÉ
- Alwenna ROLLAND
- Noah RICHARD



Mairie de Belle-Isle-en-Terre : 02 96 43 30 38 - 4 Rue Crec'h Ugen - 22810 Belle-Isle-en-Terre

Rédaction : commission animation

Impression et mise en page : roudenngrafik 02 96 11 97 00

Crédit photo : Commission animation

Directeur de publication : M. Le Maire, François Le Marrec

Dépôt légal : Juillet 2019

### Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h00 (fermé l'après midi)

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h00 (sauf en juillet et août)